



## Données-clés

**Financement** : Union européenne

**Mise en œuvre** : Enabel, l'agence belge de développement avec l'appui de la Police Fédérale Belge

**Partenaires** : Ministère de la Sécurité, Gendarmerie nationale et Police nationale

**Localisation** : Burkina Faso, région de l'Est

**Début du projet** : novembre 2019

**Durée** : 18 mois

**Contribution de l'Union européenne** :  
4.000.000 € (100%)

### Le projet d'appui à la stabilisation de l'Est du Burkina

**Contact projet**  
nicolas.oebel@enabel.be  
T +226 55 25 32 45

**Contact partenaire**  
Avenue de l'Indépendance  
Quartier Kadiogo  
BP 6466 Ouagadougou 01  
infos@securite.gov.bf  
T+226 25 43 19 00 à 08 | +226 25 31 68 91  
www.securite.gov.bf

**Contact Enabel**  
Enabel, Agence Belge de développement  
417 Avenue Kwame N'krumah, Immeuble Liptako Gourma  
Quartier Koulouba  
BP 138 Ouagadougou  
representation.bfa@enabel.be  
T+226 25 33 31 54  
www.enabel.be

Le présent dépliant a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Les opinions qui y sont exprimées ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de l'Union européenne.



## Appui à la stabilisation de l'Est du Burkina Faso



Ministère de la Sécurité,  
Gendarmerie nationale et  
Police nationale





## Contexte

Le projet d'appui à la stabilisation de l'Est du Burkina Faso (STABEST) intervient dans un contexte marqué par la recrudescence des attaques terroristes. Cette situation qui porte atteinte à l'intégrité du territoire a entraîné l'instauration de l'état d'urgence dans plusieurs régions du pays dont les cinq provinces de la région de l'Est.

L'Union européenne a proposé une stratégie intégrée de réponse afin de renforcer la stabilisation dans les zones exposées au terrorisme. Le projet STABEST s'inscrit dans la mise en œuvre de cette stratégie et est exécuté par l'Agence belge de développement avec l'appui de la Police Fédérale Belge, et en partenariat avec le Ministère de la sécurité, la Gendarmerie nationale et la Police nationale du Burkina Faso.

## Objectif

Contribuer au processus de stabilisation du pays, dans la région de l'Est, en appuyant le secteur de la sécurité et l'optimisation des forces de sécurité intérieure.

## Résultats attendus

- Les capacités des unités mobiles de la Gendarmerie et de la Police Nationale sont renforcées en vue d'un redéploiement à l'Est du pays ;
- Les unités mobiles disposent d'un équipement adapté pour accomplir leur mission ;
- La coordination entre les acteurs locaux (forces de défense et de sécurité, autorités administratives...) est renforcée ;
- La confiance entre les forces de sécurité intérieure et la population est renforcée.

## Activités principales

- Formation de remise à niveau et d'aguerrissement de 280 policiers et gendarmes issus des unités mobiles de la Police et de la Gendarmerie afin d'adapter leurs modes opératoires à l'évolution de la menace ;
- Formation de ces mêmes policiers et gendarmes sur la maîtrise du contexte spécifique de l'Est et de ses particularités socio-culturelles, sur la compréhension des dynamiques en cours, sur la capacité de dialogue et d'écoute et sur la gestion concertée des conflits ;
- Sensibilisation du commandement direct et supérieur des unités mobiles à l'importance d'adopter une approche fondée sur le rétablissement de la confiance avec les populations ;
- Fourniture de matériel aux unités mobiles tels des équipements de protection (gilets pare-balles, casques...), du matériel de radiocommunication, du matériel roulant (véhicules blindés, ambulances...), des équipements tactiques (drones, détecteurs IED...), du matériel

- d'intervention (échelles, lunettes à vision nocturne...) et des moyens logistiques (tentes, lits-picots...) ;
- Appui à l'opérationnalisation du dispositif de coordination en cas de crise relevant de la responsabilité du Gouverneur de la Région de l'Est ;
- Mise en place et opérationnalisation de cadres de concertation entre populations et forces de sécurité intérieure afin de contribuer à la restauration de la confiance, et mise en œuvre d'actions à impact rapide au profit de la population.

## Zone d'intervention

